



COMMUNE DE TRAMELAN
Ecoles enfantine et primaire

Aux parents des élèves concernés

Tramelan, le 19 août 2015

Devoirs accompagnés

Madame, Monsieur,
Chers parents,

L'année scolaire 2015-2016 est une année de transition. Deux possibilités sont offertes à vos enfants pour qu'ils soient aidés afin d'effectuer leurs devoirs :

- A) Devoirs surveillés intégrés au module de l'école à journée continue. Voir « Mémento p.7 »
- B) Service **d'accompagnement aux devoirs** dans **les locaux de l'école de la Printanière**, les **lundi, mardi et jeudi**, de **15h15 à 17h00**, (nombre de places limité). Il ne s'agit pas d'un soutien scolaire spécialisé, ni d'une garderie mais d'une aide pour les parents qui éprouvent des difficultés à accompagner leurs enfants pour des raisons de compréhension de la langue française ou des horaires de travail par exemple. Une fois annoncé, l'élève est tenu de fréquenter régulièrement la structure mise en place. Une participation financière est demandée cf. règlement art.12.
Les personnes intéressées par cette offre sont priées d'inscrire leur enfant au moyen du talon-réponse ci-dessous. La signature de la demande implique de facto l'acceptation du règlement joint à la présente.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos meilleures salutations.

Gérard Gagnebin, directeur



Module « Devoirs accompagnés » - Inscription semestre I / 2015-2016

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

J'approuve le règlement joint à la présente

Signature du représentant légal: _____

Tramelan, le _____

A transmettre au/ à la maître(esse) de classe de votre enfant.